

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2012

## **MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

La modification du PLU concernant l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUh rue de Monts ainsi que des ajustements du règlement de la zone N (notamment permettre la réhabilitation et les extensions de bâtiments existants dans le secteur Nh1 sans imposer une taille minimum et modifier l'article de recul dans le secteur Nh2) est approuvée.

## **MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

La modification simplifiée du PLU est approuvée. Il s'agit

- D'ajouter une exception aux règles d'implantation des bâtiments par rapport aux voies et aux limites séparatives, uniquement pour les installations à caractère d'intérêt général, les équipements et les bâtiments publics.
- De réduire de 10 700 m<sup>2</sup> à 5 500 m<sup>2</sup> l'emprise affectée à l'emplacement réservé pour l'extension du groupe scolaire.

## **LOTISSEMENT « LES PIECES DU VIVIER »**

Un avis favorable est émis à la convention de reprise des espaces et réseaux communs de ce lotissement sous réserve que les plans d'exécution soient validés préalablement par la Commune.

## **LOTISSEMENT DE LA BOUGRIE**

En 2004 une convention publique d'aménagement confiait à Val Touraine Habitat l'aménagement du secteur de la Bougrie.

L'opération étant achevée le lotisseur a présenté le Compte Rendu d'Activités qui détaille l'état financier, le plan de trésorerie, l'état des cessions et des acquisitions foncières et la grille des prix de vente de terrains.

Au 8 octobre 2012, le bilan financier de l'opération présente un résultat définitif positif de 456 969 € TTC.

Autre répercussions positives : sur le plan démographique, cette opération a permis l'installation de 49 familles, sur le plan scolaire, les effectifs ont été maintenus et la vie sociale connaît un essor.